

**Tangence**



**Liminaire**

Simon Harel

---

Numéro 42, décembre 1993

Le récit de soi

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/025785ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/025785ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Tangence

ISSN

0226-9554 (imprimé)

1710-0305 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce document

Harel, S. (1993). Liminaire. *Tangence*, (42), 5–11.

<https://doi.org/10.7202/025785ar>

---

Tous droits réservés © Tangence, 1993

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## Liminaire

Il faut d'abord insister sur cette première caractéristique du «récit de soi». Loin de satisfaire aux exigences impérieuses d'une mise en scène de l'identité du sujet, le «récit de soi» propose toujours l'image *troublée* d'une réalité dite personnelle. Voilà pourquoi le défaut autobiographique est ici constamment rappelé sous les formes d'un déficit représentatif qui amène le récit de soi à poser la question fondamentale de «l'origine» de toute narration. Qu'on comprenne bien l'enjeu qui sous-tend cette impossible écriture du «récit de soi». Il ne saurait être question de lui associer la toute-puissance d'un projet identificatoire à partir duquel la narration de l'identité d'un sujet s'inscrirait naturellement. Le fantasme d'auto-engendrement qui accompagne peu ou prou le travail autobiographique ne se révèle pas d'ailleurs d'un grand secours si l'on veut désigner les apories significatives du «récit de soi».

En privilégiant la métaphore d'une écriture transverse, le «récit de soi» témoigne des impasses de l'identité narrative. Il ne s'agit pas, on l'aura compris, de faire valoir la toute-puissance persuasive d'une écriture restauratrice qui reste fascinée par le leurre imaginaire d'une assomption narcissique que le Moi représente triomphalement. Mais le «récit de soi» ne signifie pas pour autant le constat désabusé d'une vacuité du récit et, conséquence extrême de ce projet nihiliste, le dédain manifesté à l'égard de toute inscription (auto)biographique. Parler de «soi» ne signifie-t-il pas renoncer à ce miroitement narcissique qui façonne le projet identificatoire donnant naissance à l'autobiographie? N'est-ce pas justement cette transversalité de l'identité narrative que le «soi» permet de travailler?

On me permettra d'esquisser, autour des figures de Leiris et d'Artaud, cette dérive du «récit de soi» avant de situer la pluralité disciplinaire des contributions à ce numéro de *Tangence*. L'autobiographie, sous les diverses formes auxquelles elle recourt, suppose en effet le primat d'une identité narrative qui inscrit la figure d'un maintien narcissique dont l'œuvre de Leiris me semble la forme achevée. Mais parler de l'égotisme du protocole autobiographique (structure originaire du récit), ou encore, pour

reprendre l'expression de René Crevel, d'une rage confessionnelle, me semble à la fois juste et insuffisant.

Qu'il y ait bien au cœur du projet autobiographique une tentative forcenée de maintien narcissique, voilà qui ne saurait être nié. Mais ce maintien narcissique ne saurait à lui seul rendre compte de l'insertion d'un destinataire dont la fixité est bien une caractéristique du protocole autobiographique. On peut en effet supposer que «l'originnaire» autobiographique trouve sa figuration absolue dans cette coïncidence spéculaire troublante qui associe le narrateur et son dédicataire intrapsychique. Un tel point de vue laisse entendre que le destinataire du projet autobiographique est tout au plus le «figurant» obligé d'une structure discursive à laquelle il est obligé de correspondre très exactement.

Ce n'est pas un hasard si le motif psychanalytique de l'auto-engendrement est si souvent évoqué afin de rendre compte du genre autobiographique. Il y a bien là en effet un fantasme héroïque qui vise à détenir, sinon à sceller le «secret» des origines de manière à ce que le récit devienne l'incarnation — rêvée — d'une plénitude existentielle. Le dédicataire intrapsychique de l'autobiographie ne correspond même plus, dans une telle perspective, à la modélisation de l'identification projective que je situe afin d'évoquer les diverses topiques d'un mouvement réparateur. L'autobiographie exclut en effet la nécessité d'une réparation de soi par l'écriture. Or, pour le formuler autrement, si le motif réparateur «agit» constamment l'écriture autobiographique, c'est au prix d'un déni d'autant plus persistant qui rejette la répétition, le fantasme réparateur d'une chronologie ainsi reconstruite pour mieux fonder le maintien narcissique qui structure une identité narrative sans que la défaillance du récit mène la narration à sa perte.

*La correspondance avec Jacques Rivière* est à cet égard significative des impasses du «récit de soi». Il y a là quelque chose d'étrange qui n'a pas été suffisamment analysé par les divers «lecteurs» de l'œuvre d'Artaud. On a bien sûr souvent fait référence à un forçage de la correspondance comme si le projet de publication était une tentative conjointe, de la part d'Artaud et Rivière, consistant à «manipuler» l'échange épistolaire. En acceptant que la correspondance soit publiée, Artaud se trouve à mettre en relief les apories que recèle la correspondance. Publier l'échange épistolaire tel quel ainsi que le revendique Artaud, c'est avouer que le destinataire «autorisé» (Jacques Rivière) demeure un

faire-valoir discursif. En faisant de la correspondance un « récit de soi », Artaud destitue Jacques Rivière d'une position d'autorité et conteste le caractère éminemment dialogique de la correspondance. On ajoutera enfin qu'une telle pétrification de la correspondance, retenue comme topos de l'incompréhension opposant ici Artaud à Rivière, est lourde de conséquences. Tout se passe en effet comme si Rivière était littéralement cannibalisé par cette correspondance où il perd son statut de destinataire pour devenir le répondant asymétrique des interrogations d'Artaud. Publier la correspondance, ainsi que le soumet Artaud à la suite en lui imposant une clôture représentative, n'est-ce pas interrompre un parcours, suspendre de façon particulièrement violente cette logique du tiers exclu qui anime la correspondance ? Ainsi le formule Artaud en 1924 : « J'en ai dit assez je crois pour être compris, publiez cette dernière lettre. Je m'aperçois en terminant qu'elle pourra servir de mise au point et de conclusion au débat pour la partie qui me concerne. »<sup>1</sup> Il faudrait alors supposer, si l'on retient cette interrogation, que Jacques Rivière est un destinataire fantomatique à l'égard duquel tout mouvement identificatoire est d'emblée condamné à l'exclusion. Si Rivière apparaît dans un premier temps comme un sujet porteur d'une certaine consistance symbolique, c'est pour se voir aussitôt contraint par un transfert négatif qui structure la correspondance. Écrire à Jacques Rivière peut donner l'impression, chez le jeune Artaud de 1924, d'une fidélité à un modèle littéraire, d'une idéalisation plus ou moins diffusée du destinataire. Mais on doit le contester assez vite, un tel propos est tout à fait secondaire. Rivière apparaît plutôt comme un sujet inopportun dont les conseils sont reçus avec la plus grande circonspection. En fait, Rivière inaugure très précisément un transfert littéraire dont la négativité est la première caractéristique. Il faut, c'est en effet manifeste dès 1924, que l'écriture soit déstituée de toute visée fondatrice qui lui assignerait une « origine » (un projet identificatoire), à moins qu'il s'agisse d'une finalité : une clôture représentative que le motif du destinataire ferait intervenir.

L'espace de la lettre ne traduit donc plus l'inscription d'un pacte dialogique. Au contraire de cette posture discursive qui fait jouer l'idée d'une avancée progressive de l'écriture, l'échange

---

1 Antonin Artaud, « Correspondance avec Jacques Rivière » (1924), dans *L'ombilic des limbes* suivi de *Le pèse-nerfs et autres textes*, Paris, NRF, Poésie/Gallimard, 1992, p. 40.

épistolaire entre Artaud et Rivière met en scène l'opacité des correspondants.

Ne faudrait-il pas ajouter que le récit de soi, chez Artaud, trouve sa localisation psychique la plus exacte dans ce défaut autobiographique que nous avons évoqué. Toute prétention existentielle cherchant à (re)fonder l'identitaire par le recours au «récit de soi» est alors condamnée.

\*  
\*\*

Les contributions à ce numéro de la revue *Tangence* sont nombreuses et témoignent d'interrogations qui abordent ces frontières du «récit de soi». J'aimerais tout d'abord souligner que la publication de ce numéro de *Tangence* est réalisée sous l'égide du CIADEST (Centre interuniversitaire d'analyse de discours et de sociocritique des textes). À titre de membre du CIADEST et de directeur d'une équipe de recherche qui travaille ces «frontières» du discours autobiographique, il m'a semblé important d'associer les recherches de collègues qui au Québec et à l'étranger partagent des préoccupations théoriques voisines. Le CIADEST regroupe bien sûr des chercheurs qui étudient ces représentations de l'identitaire au gré des nombreuses trames qui parcourent le discours social. En témoignant notamment les travaux menés par Marc Angenot, Jean-François Côté, Simon Harel, Nadia Khouri, Régine Robin, sur «le marché de l'identitaire aujourd'hui: les nouvelles formes de la reterritorialisation fictive». Ces recherches font d'ailleurs l'objet d'une subvention triennale du Fonds FCAR (programme «Soutien aux équipes de recherche»).

Plusieurs des articles publiés dans ce numéro de *Tangence* ont connu leurs premières élaborations dans le cadre de séminaires tenus sous l'égide du CIADEST.

Régine Robin poursuit sa quête fictionnelle et théorique sur l'hybridité foncière du discours autobiographique. Après *Le cheval blanc de Lénine ou l'histoire autre* et *La Québécoise*, elle nous présente un fragment de son journal. Le procès de l'écriture est associé à la possible saisie d'un «travail du deuil» grâce à l'écriture. Bien qu'un tel projet, on le constatera, demeure problématique; la narratrice n'écrit-elle pas, pour mieux qualifier cet

impossible «récit de soi»: «Rivée à mon journal, l'écriture de ceux qui sont sans écriture. La mémoire des amnésiques.»

Jean-François Côté propose une lecture de divers textes autobiographiques de Gertrude Stein. L'hypothèse retenue est que la cinesthésie de l'américanité dans l'œuvre de Stein demeure paradoxale à plusieurs égards puisque le projet esthétique que Stein construit contredit radicalement les exigences du «monde de la communication». Jean-François Côté se propose ainsi de relever quelques déterminations spécifiques (de niveaux personnel, politique et sociétal) qui affectent la représentation d'un «monde américain» dans l'imaginaire social autobiographique de Gertrude Stein.

En reprenant cette phrase du *Journal* de Leiris: «Le plus triste de la fin du monde, c'est peut-être que personne ne pourra la raconter», je cherche à déterminer selon quelles modalités le «récit de soi» demeure toujours, au cœur du projet autobiographique, un discours posthume qui institue de manière toute paradoxale une position d'énonciation ubiquiste. À l'instar du fragment de *Journal* proposé par Régine Robin, le récit ne peut que constater le caractère irréparable de la mort.

J'ai aussi le très grand plaisir d'accueillir les travaux de collègues et amis qui mènent au Québec et à l'étranger des recherches fondamentales sur ces questions du «récit de soi». Je tiens tout d'abord à les remercier pour avoir suscité de fructueux échanges d'idées lors de séminaires tenus au Québec, en France et en Italie.

Jean-François Chiantaretto est psychanalyste, directeur d'un groupe de recherche à Paris: «Littérature personnelle et psychanalyse». Il est de plus membre associé du CIADEST à titre étranger. En proposant que «La victoire sur la victoire d'autrui, sur les changements opérés post mortem du point de vue d'autrui, tiendra pour l'autobiographie à sa capacité à occuper dans l'écriture de sa vie le point de vue de l'autre», Jean-François Chiantaretto nous soumet une lecture du «récit de soi» transgénérationnel qui parcourt les textes philosophiques et autobiographiques de Sartre.

Catherine Maubon, professeur à l'Université de Sienna, est connue entre autres pour ses travaux remarquables sur l'œuvre de Leiris. Après avoir publié *Michel Leiris au travail. Analyse et transcription d'un fragment manuscrit* de Fourbis (Pise, Pacini),

Catherine Maubon nous propose une lecture des impasses du «récit de soi» dans le *Journal* de Leiris récemment publié. Sa connaissance exceptionnelle de l'œuvre de Leiris lui permet d'analyser l'inscription vertigineuse de l'identité du sujet de l'écriture dans le *Journal*, mais aussi dans *L'Afrique fantôme* et *L'âge d'homme* afin de cerner le moment d'apparition d'une littérature «de confession» chez Leiris.

Jacqueline Rousseau-Dujardin, psychanalyste et écrivain, a publié *Couché par écrit* (Paris, Galilée, 1980), *L'excursion* (Paris, Aubier, 1984), *Tu as bien changé...* (Paris, Aubier, 1987), *Ce qui vient à l'esprit* (Paris, L'Harmattan, 1993). Sous le titre «Le pluriel intérieur», elle interroge le statut du «récit de soi» chez l'analyste et l'analysant à travers les chicanes du transfert et du contre-transfert. Qu'en est-il de la tentation du discours littéraire chez les analystes qui choisissent de faire appel à la fiction? Que signifie être un analyste-écrivain lorsque le projet littéraire s'inscrit plus ou moins directement dans la continuité d'une analyse personnelle?

Christiane Kègle aborde cette problématique du «récit de soi» en étudiant les relations entre le parcours narratif du «récit de cure» et la traversée interminable de l'analyse. Faisant appel au récit de Pierre Rey *Une saison chez Lacan*, elle interroge l'écriture «distanciée» du «récit de cure». Peut-on y voir la continuation par l'écrit de ce que Freud appelait l'analyse interminable? À moins que la reconstitution écrite soit à sa manière un mécanisme de défense qui introduit l'auto-témoignage, la chronologie autobiographique comme autant de façons de déjouer «l'oralité» et le «secret» de la parole analytique?

Barbara Havercroft nous soumet une réflexion sur la notion de reprise telle qu'elle est formulée par Kierkegaard dans son texte autobiographique du même titre (*La reprise*, 1843). Conçue comme un double mouvement (un retour en arrière et un parcours vers l'avenir), la reprise kierkegaardienne se distingue du simple ressouvenir (qui vise uniquement à retrouver le passé) par son caractère paradoxal, car elle réaffirme à la fois la similarité et la discontinuité, un renouvellement qui implique une médiation entre le même et l'autre. Barbara Havercroft analyse cette conception de la reprise dans *Enfance* de Nathalie Sarraute afin de mieux souligner la nature problématique de l'entreprise autobiographique.

Faisant appel entre autres aux travaux de Nicolas Abraham et Maria Torok sur l'incorporation et le refoulé transgénérationnel, Catherine Mavrikakis nous propose une lecture du «récit de soi» dans l'œuvre d'Hervé Guibert. L'écriture est ce lieu privilégié de désenfouissement d'un signifiant mortifère qui hante le corps et le met à mal. Que le sida devienne paradoxalement chez Guibert la figure même de cette anti-incorporation, que l'écriture permette l'amorce d'un deuil de soi, voilà autant de «symptômes» civilisationnels qui doivent nous amener à constater, ainsi que le formule Catherine Mavrikakis, que «le récit de soi se veut la démolition d'une bouche-caveau où le sujet se serait avalé, lové, enterré tout entier».

**Simon Harel**